

Villé Conseil municipal « Un geste fort » pour la synagogue



La signature d'une convention de financement devrait se faire entre la commune et le consistoire israélite pour la rénovation de la synagogue de Villé. Photo DNA - Franck Delhomme

Courte réunion du conseil municipal, lundi soir, à Villé : un projet de rénovation de la synagogue ainsi qu'une autorisation de mise en place d'une association foncière au lieu-dit Schmissberg ont été mis sur le tapis.

Tags

Loisirs

Edition de Sélestat / Centre-Alsace

Notez l'article

le maire de Villé, André Frantz, ouvre la séance avec un allant qui témoigne l'envie de passer vite les points à l'ordre du jour. Il s'élançait dans la lecture de la décision budgétaire modificative inscrite en premier. « Y a-t-il des questions ? », demande-t-il après son exposé. « Je m'étonne seulement qu'on n'approuve pas le dernier procès-verbal du conseil municipal de juillet dernier », s'exclame Christiane Dutter. Sourires dans la salle. Formalité d'usage mais formalité à respecter quand même. « Aucune remarque n'est parvenue en commune le concernant », rebondit le maire avant de reprendre la lecture du deuxième point à l'ordre du jour, le plus intéressant : celui du projet de rénovation de la synagogue de Villé.

« La synagogue, un élément patrimonial fort »

Si une remise en état ne présente pas un caractère prioritaire, « la synagogue représente un élément patrimonial fort pour notre commune et le canton. Plusieurs manifestations s'y déroulent. Des travaux d'urgence avaient déjà été entrepris les dernières années », affirme André Frantz.

C'est à la demande du consistoire israélite du Bas-Rhin, propriétaire des lieux, que la commune s'engagerait à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, au moyen d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le coût prévisionnel pour des travaux concernant l'intérieur et l'extérieur du bâtiment serait établi à 82 000 € TTC. Avec des participations diverses : 26 000 € de dons de particuliers, 10 000 € du consistoire, 2 000 € de subvention de la communauté de communes du canton de Villé, 4 650 € de la Région, 9 600 € du Département, 5 000 € de subvention étatique, 8 350 € de la fondation du patrimoine. La commune versera, quant à elle, 20 % de la dépense TTC, soit le montant de la TVA, c'est-à-dire 16 400 €.

« Il s'agit bien d'une ébauche, le plan de financement est estimatif. Nous faisons un geste fort mais ce n'était pas à la commune de financer l'intégralité des travaux. Il fallait des garanties financières suffisantes », rassure le maire. Le projet est lancé à l'unanimité, il repassera en conseil ultérieurement pour valider le plan de financement définitif.

« On a construit à droite, on a construit à gauche »

Au chapitre urbanisme, le maire a ensuite soumis au vote l'autorisation de création d'une Association foncière urbaine autorisée (Afua) au lieu-dit Schmissberg. Le plan d'occupation des sols prévoit une zone d'urbanisation future desservie par la rue du Beau-Regard, située dans le secteur nord de la partie agglomérée de la commune. Un projet de surface de 0,505 ha environ prolonge l'urbanisation de cette rue. « Une Afua permettrait entre autres d'entamer l'urbanisation de cette zone de façon cohérente et concertée et de répondre aux demandes de certains propriétaires pour construire dans ce secteur. Il faut dire que cela avait été fait à la bonne franquette : on a construit à droite, on a construit à gauche, on a bénéficié d'une servitude de passage des voisins, etc. Un chemin d'accès existe, mais il est dans un état très difficile. »

« C'est pour cela que la commune prend en charge les enrobés définitifs ? », interroge Franck Jehl. « Cela fait 25 ans que la voirie est provisoire alors si on attend... », conclut le maire.

« Les pommiers sont toujours en place »

Dans les questions diverses, Franck Jehl a souhaité faire un point sur les dossiers communaux en cours comme la requalification urbaine : « Les travaux devraient démarrer d'ici deux mois. » « Une rencontre avec les riverains devrait se faire pour les informer auparavant. Au niveau du carrefour Stockbrunne et de la rue de la Libération, il y a un problème de ramassage de bus, il faut que les travaux se fassent en période de congés scolaires. Pas avant le printemps 2013. », alerte le maire, « Autre chose ? » « Pommiers ? », répond Franck Jehl. « Les pommiers sont toujours en place. On avait prévu la commercialisation des parcelles du lotissement au 4 e trimestre 2012, on y est encore ». « Et le cahier des charges qui devait être réexaminé ? », s'informe Franck Jehl. « Il n'est pas totalement abouti encore. », complète le maire, « Neuf lots, cela paraît insuffisant, il faudrait une meilleure densification. Lorsque l'on sait que le Schéma de cohérence territorial prévoit, excusez du peu, 30 logements à l'hectare. »

« Seule ombre au tableau : la météo »

« On ne communique pas sur le site internet de la commune. Si on essaie de vendre des lots, il faut s'en servir », poursuit le conseiller. Le maire n'y voit rien à objecter avant de se féliciter des trois sourires obtenus « par les commerçants, donc par la commune aussi » et du Jour de la nuit qui a rassemblé « entre 600 et 800 personnes. La seule ombre au tableau fut la météo. Jusqu'au dernier moment, les astronomes amateurs ont espéré les étoiles. La reconduction de la fête est dans les tuyaux pour 2013. Ce que cela a coûté aux contribuables ? Quelques sandwiches et boissons pour les bénévoles qui se sont investis ».